

République française

Département du Pas-de-Calais

## COMMUNE DE VILLERS AU FLOS

Séance du 12 avril 2023

Membres en exercice : 11

Date de la convocation: 06/04/2023

*L'an deux mille vingt-trois et le douze avril l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean Marie LECORNET*

Présents : 10

Votants: 10

Pour: 0

Contre: 0

Abstentions: 0

**Présents :** Jean Marie LECORNET, Jean-Bernard CARTON, Fernand DEMERVAL, Michel SAILLIOT, Bernard MONCOMBLE, Georges DELIVEYNE, Hervé CHOPIN, Christelle DEON, Mickaël LECTEZ, Martine MORISS

**Représentés:**

**Excusés:**

**Absents:** Dorothee WYPYSZCZAK

**Secrétaire de séance:** Fernand DEMERVAL

### Délibération n° 2023\_DE\_003

#### OBJET : Fongibilité asymétrique

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le passage de la nomenclature M14 à M57,

Vu la modification de maquette,

Monsieur le maire informe l'assemblée qu'il est nécessaire de délibérer concernant la nouvelle mesure dans la nomenclature M57.

Monsieur le maire aura la possibilité d'effectuer des mouvements de crédits sans DM dans la limite de 7.5% des dépenses réelles en fonctionnement et en investissement à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

Fait et délibéré les an, mois, jour susdits  
Monsieur Jean-Marie LECORNET, Maire

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
le 17 / 04 / 2023  
et publié ou notifié le 06 / 02 / 2024

RF PREFECTURE DE ARRAS
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 17/04/2023 062-216208553-20230412-2023_DE_003-DE